

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02433 Numéro SIREN : 810 278 788 Nom ou dénomination : MANIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2023 sous le numéro de dépôt 1060

SARL MANIDIS

Bilan actif

Exercice clos le 31/03/2022

DÉPÔT DE

27 JAN. 2023

07060

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTES

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2022	Net 31/03/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	75 000		75 000	75 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	258 437	46 811	211 626	245 636
Autres immobilisations corporelles	106 434	11 312	95 123	102 979
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 276		3 276	4 276
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	443 148	58 122	385 025	427 891
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	83 104		83 104	84 082
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 467		4 467	7 455
Autres créances	32 606		32 606	98 519
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	325 519		325 519	200 209
Charges constatées d'avance (3)	2 522		2 522	1 925
TOTAL ACTIF CIRCULANT	448 218		448 218	392 189
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	891 366	58 122	833 243	820 081
(1) Dont droit au bail			75 000	75 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

ms.

ATTESTATION D'EXPERT-COMPTABLE

SARL MANIDIS

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de SARL MANIDIS pour l'exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme de présentation définie par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 18 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	833 243
Chiffre d'affaires	2 282 720
Résultat net comptable (Bénéfice)	13 609

Pour Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Fait à GUIPAVAS
Le 18/11/2022

OMNES Marie Pierre
Expert Comptable

Signé par
Marie-Pierre OMNES
31356432613262392d37333...

NS

	31/03/2022	31/03/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	76 822	76 822
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	550	550
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 100	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	193 380	188 181
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	13 609	5 499
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	285 461	271 852
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	286 039	405 670
Emprunts et dettes financières diverses (3)	61 741	2 367
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 556	105 730
Dettes fiscales et sociales	84 447	33 092
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 370
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	547 782	548 229
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	833 243	820 081
(1) Dont à plus d'un an (a)	236 033	285 899
(1) Dont à moins d'un an (a)	311 749	262 330
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		70 000
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

27

SARL MANIDIS

Compte de résultat

Exercice clos le 31/03/2022

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2022	31/03/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	2 275 103		2 275 103	1 417 245
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	7 617		7 617	6 297
Chiffre d'affaires net	2 282 720		2 282 720	1 423 542
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			8 173	1 250
Autres produits			352	1 607
Total produits d'exploitation (I)			2 291 246	1 426 399
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			1 768 167	1 225 164
Variations de stock			978	-84 082
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			161 278	148 677
Impôts, taxes et versements assimilés			12 092	9 232
Salaires et traitements			233 713	147 422
Charges sociales			48 553	28 563
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			41 866	16 256
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			6 815	1 682
Total charges d'exploitation (II)			2 273 463	1 492 914
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			17 782	-66 515
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				308
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				308
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 597	726
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 597	726
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 597	-418
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			16 185	-66 933

NU

	31/03/2022	31/03/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		93 000
Sur opérations en capital	1 000	7 600
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 000	100 600
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	148	19 598
Sur opérations en capital	1 000	7 600
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 148	27 198
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-148	73 402
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 428	970
Total des produits (I+III+V+VII)	2 292 246	1 527 308
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 278 636	1 521 809
BENEFICE OU PERTE	13 609	5 499
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SARL MANIDIS

Soldes intermédiaires de gestion

Exercice clos le 31/03/2022

	du 01/04/21 au 31/03/22 12 mois	%	du 01/02/20 au 31/03/21 14 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	2 275 103	100,00	1 417 245	100,00	857 858	60,53
Coût d'achats marchandises vendues	1 769 145	77,76	1 141 082	80,51	628 063	55,04
MARGE COMMERCIALE	505 958	22,24	276 163	19,49	229 795	83,21
Production vendue	7 617	0,33	6 297	0,44	1 320	20,96
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	7 617	0,33	6 297	0,44	1 320	20,96
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	2 282 720	100,00	1 423 542	100,00	859 178	60,35
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	7 617	0,33	6 297	0,44	1 320	20,96
MARGE BRUTE GLOBALE	513 575	22,50	282 460	19,84	231 115	81,82
Autres achats et charges externes	161 278	7,07	148 677	10,44	12 601	8,48
VALEUR AJOUTEE	352 297	15,43	133 783	9,40	218 514	163,33
Impôts, taxes et verst assimilés	12 092	0,53	9 232	0,65	2 860	30,98
Charges de personnel	282 266	12,37	175 985	12,36	106 281	60,39
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	57 939	2,54	-51 434	-3,61	109 372	-212,65
Reprises s/ charges et Transferts	8 173	0,36	1 250	0,09	6 923	553,84
Autres produits	352	0,02	1 607	0,11	-1 255	-78,09
Dot. amortissements et provisions	41 866	1,83	16 256	1,14	25 610	157,54
Autres charges	6 815	0,30	1 682	0,12	5 133	305,28
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 782	0,78	-66 515	-4,67	84 297	-126,73
Produits financiers			308	0,02	-308	-100,00
Charges financières	1 597	0,07	726	0,05	871	119,94
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	16 185	0,71	-66 933	-4,70	83 118	-124,18
Produits exceptionnels	1 000	0,04	100 600	7,07	-99 600	-99,01
Charges exceptionnelles	1 148	0,05	27 198	1,91	-26 050	-95,78
Résultat exceptionnel	-148	-0,01	73 402	5,16	-73 550	-100,20
Impôts sur les bénéfices	2 428	0,11	970	0,07	1 458	150,31
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 609	0,60	5 499	0,39	8 110	147,48

NO

Désignation de la société : SARL MANIDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 833 243 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 13 609 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/11/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les stocks de marchandises destinés à la vente au détail sont valorisés au prix de revient, c'est à dire au prix d'achats hors taxes majoré des frais annexes.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	75 000			75 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	75 000			75 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	258 437			258 437
- Installations générales, agencements aménagements divers	106 434			106 434
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	364 872			364 872
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 276		1 000	3 276
Immobilisations financières	4 276		1 000	3 276
ACTIF IMMOBILISE	444 148		1 000	443 148

NR

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 000	1 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 000	1 000

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2022
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 801	34 010		46 811
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 455	7 857		11 312
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	16 256	41 866		58 122
ACTIF IMMOBILISE	16 256	41 866		58 122

25

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 42 871 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 276		3 276
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 467	4 467	
Autres	32 606	32 606	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 522	2 522	
Total	42 871	39 595	3 276
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. à obtenir & av non rec. m	10 379
Div-produits à recevoir m	981
Total	11 360

ND

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 547 782 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	286 039	50 006	201 976	34 057
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 556	115 556		
Dettes fiscales et sociales	84 447	84 447		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	61 741	61 741		
Produits constatés d'avance				
Total	547 782	311 749	201 976	34 057
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	49 617			
(**) Dont envers les associés	61 741			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 61 741 Euro.

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs m	8 132
Int cour/empr etabl. de credit m	140
Dettes pr pour congés à payer m	5 346
Autres charges à payer m	1 930
Charg soc pour congés payés m	728
Allocations familiales exploit	50 524
Taxe professionnelle	2 900
Abt cet cva	865
Taxe apprentissage	139
Taxe formation continue	4 416
Total	75 120

NC.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assur multirisq avance	595		
Loyer immob. d avance	166		
Autres charges d avance	1 761		
Total	2 522		

ND.

1. Comptes annuels

Attestation d'Expert-Comptable	7
Bilan actif	8
Bilan passif	9
Compte de résultat	10
Compte de résultat (suite)	11
Soldes intermédiaires de gestion	12
Annexe	13

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	25
Compte de résultat détaillé	29

3. Liasse fiscale **33**

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société :

MANIDIS

Société à responsabilité
Société à responsabilité limitée au capital de 76.822 euros
Siège social : 2 Avenue Winston Churchill
35000 RENNES
810 278 788 RCS RENNES

Représentée par Monsieur Nicolas MAUDIEU, gérant

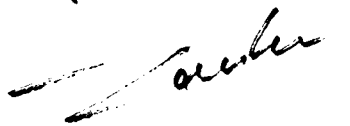
- ✓ Certifie que les documents comptables de l'exercice clos le 31 mars 2022 sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale,
- ✓ Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

GRANT THORNTON
90 rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Signature

13/01/2023

N. MAUDIEU





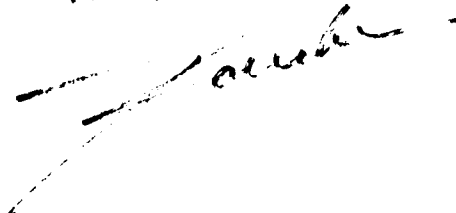
Plaquette annuelle

SARL MANIDIS

Exercice clos le 31/03/2022

Certifié conforme à l'original

N. MANIDIS



SARL MANIDIS

au capital de 76 822 €
2 avenue Winston Churchill
35000 RENNES

Exercice clos le 31/03/2022

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
90 rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

MANIDIS

Société à responsabilité
Société à responsabilité limitée au capital de 76.822 euros
Siège social : 2 Avenue Winston Churchill
35000 RENNES
810 278 788 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 septembre, à douze heures trente,

Les associés de la société MANIDIS se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle
au siège social sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Nicolas MAUDIEU, propriétaire de	800 parts
- la société SELIMA, propriétaire de	281 parts
- la société PROFIDIS, propriétaire de	1 part
soit un total de	1.082 parts
sur les mille quatre vingt deux (1082) parts composant le capital social.	

Monsieur Nicolas MAUDIEU préside la séance en qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité
requis par les statuts.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 mars 2022,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.
- un exemplaire des statuts.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze
jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser,
pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée générale :

- Rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice,
- Quitus à la gérance,
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce et approbation des conventions,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 mars 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2022, s'élevant à 13.609,11 euros de la manière suivante :

- au compte « réserve légale»	1.000,00 €
- le solde, au compte « autres réserves »	12.609,11 €
Total affecté	13.609,11 €

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, constate qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Nicolas MAUDIEU et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, Monsieur Nicolas MAUDIEU s'étant abstenu pour l'approbation de cette résolution et ses parts n'ayant pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Certifié conforme à l'original

Nicolas MAUDIEU

SELIMA

PROFIDIS

